

21 AL 2
FONDS DU COMMISSARIAT DE POLICE DE CERNAY
(1928-1940)

Un décret du 12 février 1924 introduit en Alsace-Moselle à partir du 1^{er} avril 1924 les dispositions de l'article 12 de la loi du 28 pluviôse an VIII instituant des commissariats de police dans les communes de plus de 5000 habitants.

Par voie de conséquence, le commissariat de Cernay fut créé en 1928.

pas de documents